Le vapeur SULTAN, paquebot pour la BALISE et la POINTE A LA HACHE. —Selon le désir des planteurs, les jours de départ de ce bateau ont été changés; il partira de la Nouvelle-Orléans, le lundi à midi pour la Pointe à la Hache, et reviendra le lendemain soir.

Le Sultan est maintenant commandé par le cap. Jos. Bercier, qui fera tous ses efforts pour accommoder les planteurs.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à [illegible] rue Conti, ou à

J. F. BERCIER & Co.
54, Vieille Levée

Le cap. Bercier ou le commis, L. N. Lazare, sont seuls autorisés à régler les créances du bateau. 29jan

Paquebot de la Côte et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt J. G. Landry, fera régulièrement, comme paquebot hebdomadaire, les voyages entre la Nouvelle-Orléans, la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle Orléans tous les MERCREDIS matin, opérant son retour de Thibodeaux tous les SAMEDIS à sept heures du matin et partant de Donaldsonville tous les DIMANCHES à sept heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY.
14 jan

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.—Le vapeur ST. LANDRY, capitaine A. Dugas, partira de la Nouvelle Orléans pour la Côte et Lafourche, tous les jeudis à 10 heures du matin. A son retour, il quittera Thibodeauxville tous les dimanches et Donaldsonville tous les lundis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. MORRISON & Co.

Le St. Landry a été entièrement réparé et grandement amélioré. Sous le rapport de la marche, de la solidité et des aménagements, il ne le cède à aucun autre bateau faisant ces voyages. [illegible] pour les passagers, tant sur le fleuve que sur le bayou.
12 nov—6m

Pour la Balise et Pointe à la Hache.—A la demande de beaucoup de personnes [illegible] le vapeur [illegible] Dorénavant, [illegible] partira de la Nouvelle Orléans tous les [illegible] heures, précises du matin, pour la Balise, et [illegible] A. LAROSE & Co. [illegible] Vieille Levée.

Paquebot du Bayou Sara et de Williamsport.—Le bateau à vapeur favori la BELLE CREOLE, capt. [illegible] partira [illegible] Williamsport [illegible] par semaine [illegible] F. A. CHAMPOMIER, Agent, [illegible] Vieille Levée, près Conti.
19 nov

POUR LA HAVANE.—Le navire CHRISTOPHE COLOMB, [illegible] THEAULT & BLANCHARD, 99 Douane.

POUR BOSTON.—Le navire [illegible] ANDREWS [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR BOSTON.—La barque [illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR BOSTON.—Le navire RIAL- [illegible] partira incessamment [illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR BOSTON.—Le navire AR- [illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR BOSTON.—La Barque SIBE [illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK.—[illegible] J. W. STANTON & Co. [illegible] Magazine et Lafayette.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.
19jan

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR LIVERPOOL.—[illegible] I. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR GLASGOW.—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95 Commune.

POUR LE HAVRE.—[illegible] I. H. GALE.

Chemin de fer du golfe du Mexique.
[illegible]
W. M. [illegible] F. CONREY, Jr. Président.

Articles d'Hiver en conclusion de vente.
[illegible]
C. M. PINSON, 33 rue de Chartres, coin de [illegible] Douane.

AVIS.—Les soussignés [illegible]
JULES BENIT
PIERRE CAILLOU
PIERRE DEVERGES
18 jan—3m

NÈGRES A VENDRE.
Les soussignés établis au No. 56, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de valeur de la Virginie et du Maryland, parmi lesquels se trouvent des ouvriers, des travailleurs de champs, et des domestiques de maison. [illegible]
SLATTER & LOCKETT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.
Le nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue du Marché, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers de [illegible]. M. Cabos est toujours à même [illegible]
Les propriétaires [illegible] de faire bâtir ou de faire réparer [illegible] en s'adressant au dit Bureau, peuvent [illegible] entrepreneurs qui [illegible] avantageux.
Chez M. Cabos [illegible] des ouvriers [illegible]
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment, des ouvriers charpentiers, menuisiers ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
18 nov—1 an

Bottes, Souliers, Brodequins.
En débarquement du navire AUBURN, et en magasin, 1300 caisses bottes, souliers et brodequins; do. pour femmes et enfans, en grand assortiment, à vendre par FROST & CO.
16 jan. 16 Magazine.

RIZ de la Caroline du Sud—50 tonneaux, à vendre par B VALLS,
16 jan 26 Commune

CACAO de Para—18 sacs, à vendre par B VALLS
19 jan 26 Commune

Compagnie d'Assurance de Nashville, contre le feu et sur la vie:
[illegible] $300,000. Payé en entier. Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classes d'après le tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent.
No. 33, rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp.
17 août—6m A. BROTHER,—agent

JOHN M'CARTY, MÉCANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c. Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 fév—1an

SOULIERS, BOTTES & Brodequins. 117 Caisses actuellement en débarquement du navire Essex, et à vendre par
18j G. W. DUMBAR, 30, Douane.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—283 caisses en débarquement du navire Essex, à vendre par R. G. HOBBS,
15 jan 12, Douane

CENT CAISSES Bottes et Souliers, de divers genres et grandeurs, reçues et à vendre par DE FOREST & Co.
1 déc 20, Douane.

CASQUETTES TOILE CIRÉE—5 caisses pour homme; 1 do do soie cirée, reçues par le navire Wabash, à vendre par
5 déc JOHN BELLOW Jr., 9 Canal.

CASQUETTES DE PEAU DE RAT MUSQUÉ veau marin et loutre, par caisse ou douzaine, un superbe assortiment, à vendre par JOHN BELLOW Jr.
12 déc 9 Canal

Le soussigné désirant de clôre ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE et de MODISTES, est déterminé à réduire ses prix tels qu'ils pourront satisfaire les acheteurs, lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises; ils pourront se convaincre qu'il y aura avantage pour eux.
Habillements en cachemire riche, mousseline de laine, soierie, satin broché, mousseline, tarlatane, et dentelle brodée; en challie de cachemire, soie, satin et mérinos; manteaux brodés et en mérinos, [illegible] pelerines et visites, rubans, fleurs, dentelles et broderies, gants, bas et articles de fantaisie, bonnets pour dames, demoiselles et fillettes, en tout genres; [illegible], parasols et ombrelles, ridicules, bourses et ornements de tête, peignes d'un nouveau style, colliers et bracelets, etc. etc.
Les marchands et les tailleurs de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D. F. WAYMOUTH,
12 jan 57 rue du Canal

THÉ et Indigo—1000 cotes thé poudre à canon impérial, Pouchong, Young Hyson et Hyson, 5 surons indigo de Carracas, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 40, Gravier

VITRES, &c.—1000 caisses Vitres de Windsor, 6 sur 8, et de 30 sur 44, double et simple épaisseur; 3000 barillets blanc de plomb; 40 douzaines pinceaux fins, garnis en cuivre, ainsi qu'un grand stock de couleurs pour peintres en portraits, et tous les accessoires de leur atelier. R. CLANNON,
9 déc 46, Canal.

CUIR—25 rouleaux, venant d'arriver, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 déc 34, Tchoupitoulas.

WHISKEY Tuscaloosa—30 barils très vieux Tuscaloosa, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
12 déc 34, Tchoupitoulas

CARTONNAGE—Récemment reçu de Paris, pour les étrennes du jour de l'an, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 déc 34 Tchoupitoulas.

HOUBLONS—20 balles, récemment reçues, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
12 déc 34, Tchoupitoulas.

CIGARES—Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de cigares, savoir: Regalias, Ira Luna, Patente, Emilia, Estrella, Star, Rosita, Lagarto, Mahonesa, Magnolia, Palma, Reforma, Sereno, Amazona, Regalias 2ds, Aurora, colon, C. Colon, Palma, Sereno Delicias, Lucera, Ira, Ira Ausa, Imperiales, Militares, Panetelas, Canones, Trabucos, &c. des meilleures marques, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
12 déc 34, Tchoupitoulas

CIGARRES DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Salvador:
Regalia Sevillana, Regalia—La America,
" Orleans, Canones—Esculapia,
" Liobregat, Militar—Liobregat,
" La Floresta, " La Rosa
" La Grata, " Puerto de la Havana
" La Amalia,
A vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,
30 nov 66, rue St. Charles.

CHEMISES de Flanelle rouge—40 douz. en magasin et à vendre par JOHN BELLOW Jr.
12d 9, Canal.

TOILE A VOILE de coton marque de J. Colt, [illegible] tentes et prélats, en débarquement des navires Vicksburg et John Benson, à vendre par
17 déc LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

SULFATE DE QUININE—250 onces, à vendre par
17 déc LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis

COUTIL d'Amoskeag A. B et C. Pearl River et Shattuck, à vendre par DE FOREST & Co,
15 déc 20, rue de la Douane.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS à vendre en sommes à la convenance des acheteurs, par LEOPOLD JEANNET,
16 déc 22, rue St. Louis.

INDIGO DE GUATEMALA—14 surons indigo de Guatemala, à vendre à bas prix pour clore une facture, par LEOPOLD JEANNET,
17 déc 22, rue St. Louis.

KIRSCH de Vetsenet Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
17 déc 22 St. Louis

DÉPOT DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
2 fév—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent

Mr. GONTIER, partant pour faire un voyage en France, a l'honneur d'annoncer aux personnes qui sont en relations d'affaires avec lui, de venir régler d'ici au 15 février prochain. [illegible] Mr. GONTIER profite de cette occasion pour faire savoir à ses amis et au public qu'il a en mains une belle partie de DIAMANTS, consistant en dormeuses, bagues, épingles, broches, &c &c ainsi qu'une grande quantité de MONTRES en or, Patent Lever, Lépine, à secondes indépendantes, chaînes et clefs, bagues, boucles d'oreilles, porte crayons en or, argenterie, cafetières, théières et couverts, le tout à des prix excessivement bas.
Fonds à vendre pour cause de départ.—Le fonds bien connu depuis sept ans, situé rue Ste Anne, No 46, à la BOULE D'OR, on vendra avec ou sans marchandises; s'adresser audit établissement pour les conditions qui seront avantageuses. 9 déc—115fe

AU débarquement du navire Austerlitz, de Bordeaux.
80 Barriques Vin rouge ordinaire,
20 do do vieux
EN MAGASIN.
100 Paniers Huile d'olive, en bouteilles de 24 onces
50 Caisses Savon français.
Prunes sèches en grands pobans.
A vendre par B. TALAMON,
4jan 182 rue Royale.

A vendre par le soussigné.
40 barriques vin rouge vieux Château-Margaux.
40 do do do Marquis d'Aligre.
40 do do do Château Léoville.
30 do do do Château Laffitte.
10 do do Très vieux Château Léoville.
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses vin vieux rouge bouteilles dorées.
100 do do do étiquettes et capsules.
25 do do do Château Giscours.
20 do do Blanc Haut Sauterne de 12 blles
10 do do do do de 24 1|2 blles.
50 barriques vin rouge bon ordinaire St Julien.
50 do do do St Emilion.
50 do do do St Estephe.
50 do do do Pauillac.
50 do do do Quevries.
200 caisses de 12 bouteilles, cerises à l'eau-de-vie.
100 do do do fruits, 6 prunes, 6 abricots.
50 do do do poires à l'eau de vie.
400 do Absinthe de Sausageol Bruneton & Co.
50 do do de Jeanrenaud, très vieille.
50 do Kirch do très vieux
25 do do de Bertoud, fils.
25 do do de Bordeaux.
100 do de curaçao bon ordinaire.
20 do do supérieur
10 do de marasquin supérieur.
10 do Eau d'or de Danzick supérieur.
50 do Eau d'or bon ordinaire.
20 do de liqueurs de Bordeaux assorties.
20 do do do supérieure.
50 douzaines de guignolet.
500 paniers anisette de Bordeaux surfine.
300 do do do supérieure
100 boites de truffes.
100 1|2 boites de ceps à l'huile.
50 rames papier à lettre.
20 000 bouchons à dame jeannes
200,000 bouchons pointus.
100,000 bouchons longs.
500,000 bouchons différente qualité.
30,000 bouchons à demi bouteilles.
POUGET, fils.
11jan Rue Royale, 147, entre Toulouse et St-Louis

P LONGIS, 116, rue Royale.
En magasin et débarquement.
192 barriques Marseille F Grousset.
150 quarts Madère do
200 barriques claret, ordinaire, bon et supérieur.
500 caisses do
125 demi barriques Sauterne et Graves.
250 caisses do
250 quarts Porto — 2 pipes vieux Porto, London Docks — 42 quarts Ténériffe & Madère — 400 caisses liqueurs assorties — 100 caisses marasquin et curaçao — 5 barils vieux whiskey Monongahela — 50 barils rectifié — 200 paniers anisette — 50 caisses absinthe Suisse — Un assortiment de Champagne 1re qualité 11jan

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ
EN débarquement des navires, Ontario de Marseille, et le John Fehrman, de Bordeaux.
150 Barriques vin de Bergasse 1re marque
40 Barriques vin St Julien, Médoc
50 Barils vin Blanc haut Sauterne.
N. DUBOUYT
8jan 13 Toulouse

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New-York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIÈRES et de FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies susnommées par les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

Cent Nègres à vendre.
HOPE H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.
RÉCEMMENT arrivés, cent jeunes et jolis nègres de la Virginie et du Maryland. Le soussigné, seul agent de Hope H. Slatter en cette ville, disposera de ces nègres à de bas prix, pour du COMPTANT. Dans le nombre, se trouvent de bonnes servantes de maison, des ouvriers, des cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, gardiennes d'enfans, nègres de champ, etc. Les personnes qui désirent acheter des esclaves feront bien de venir examiner ceux ci avant de faire leur achats ailleurs.
JAS. T. BLAKEMEY, Agent.
21 oct—6m Encoig. des rues Moreau et Esplanade

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLÉANS.
SAMEDI, 30 JANVIER 1847,
La 9e représentation de:
LES MOUSQUETAIRES
DE LA
REINE,
Opéra nouveau en trois actes, de St-Georges, musique d'Halevy.
Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle: Décors nouveaux peints par DEVILLE, costumes neufs, confectionnés à Paris.
Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.
Le spectacle commencera à 6 heures ¾.
La brochure des MOUSQUETAIRES DE LA REINE, avec traduction littérale en anglais, est à vendre au bureau du Théâtre.

EN ATTENDANT:
LA MÈRE DE FAMILLE, vaudeville nouveau, et la reprise de L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE, vaudeville en 3 actes, et MARIE JEANNE, drame en 5 actes.

SALLE DE BAL ST-LOUIS.
BAL ET SOUPER DES PÈRES DE FAMILLES.
LES pères de famille qui désirent rendre leur politesse aux jeunes gens souscripteurs aux bals de société, sont prévenus qu'une liste est ouverte au bureau de la salle de bal, dans le but de donner UN BEAU BAL AVEC SOUPER, le samedi 13 février 1847. S'adresser à R RUFFIER.
15jan—1sem

SALLE ST. LOUIS.
BAL TRAVESTI.
LA LISTE de SOUSCRIPTION au bal travesti de la saison, qui doit avoir lieu le lundi 15 février 1847, est maintenant ouverte au bureau de la salle, où les personnes qui désireront souscrire pourront s'adresser à M. Ruffier.
Des gravures représentant les costumes les plus élégans ont été importées de Paris, expressément pour ce bal, et on peut les examiner en s'adressant à M. Ruffier. jan5

ON PEUT VOIR MAINTENANT
LE BEAU TABLEAU DE **Venus sortant du bain;**
La déesse de l'amour et de la beauté par TITIAN. Cette célèbre peinture était autrefois en la possession de Sir Thomas Lawrence, à sa mort elle a passé dans celle du PALL MALL GALLERY à Londres et en 1840 elle a été envoyée dans ce pays. Elle est maintenant devant le public au No 38 rue St-Charles vis-à-vis l'hôtel, pour quelques jours seulement
Prix d'entrée 50 cents. 7jan—1m

GALERIE NATIONALE.
No 13, rue St Charles.
Grand Tableau original d'Anelli, LA FIN DU MONDE;—Aussi: Une belle collection des Tableaux des peintres Américains et de bonnes copies des maîtres Italiens.
PRIX D'ENTRÉE, - - - - 50 CENTS.
Prix d'Entrée pour un mois, - - $1 00
La Galerie est ouverte toute la soirée.
Explication du Tableau d'Anelli, gratis 25d.

SALLE DE BAL
DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN.
ENCOIGNURE MOREAU ET CHAMPS-ELYSÉES, 3me MTÉ.
LES propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est actuellement ouverte pour la saison. Il y aura un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ, tous les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS et pour les QUARTERONNES, tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, jusqu'à nouvel ordre.
Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.
Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.
Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurat et une buvette bien garnie.
9 déc. F. TRIGANT, Directeur.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.
No. 155, RUE DU CANAL.
DR. MACAULAY, principal de cette Institution, a l'honneur d'informer les pères de famille, qu'il a pris à bail pour plusieurs années la maison qu'il occupe, rue du Canal, et qu'il vient d'y ajouter une grande salle bien aérée pour les classes.
Dans l'intention de stimuler l'énergie de ses élèves, de rendre leur démarche plus dégagée, un professeur de Paris, versé dans les évolutions et mouvements stratégiques, a été engagé pour les instruire dans l'art militaire et dans les exercices gymnastiques. Énumérer ici les nombreux avantages physiques qui doivent résulter de la pratique du gymnase et d'une éducation militaire, combinées avec l'attention la plus soutenue aux travaux de l'esprit et aux devoirs des classes, serait douter de l'intelligence d'un public éclairé.
Toutes les branches d'une éducation libérale sont enseignées par les meilleurs maîtres, les élèves n'ont rien à payer de plus pour l'instruction militaire, l'usage des globes ou de l'appareil du cabinet de physique, &c. Un uniforme pour les revues et un fusil de munition sont indispensables à ceux qui veulent profiter des leçons.
P. S. Les pensionnaires ont l'avantage addition nel de deux heures d'enseignement dans la soirée par deux professeurs, l'un anglais, et l'autre français
14 nov—3m

AVIS.—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens mobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et acceptera à cet effet les pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD,
1déc—1an Bureau 142, coin Ursulines et Levée.

H. BROWER & Co.
No 17, rue du Camp, et 84, rue Commune.
FAYENCE & PORCELAINE,
EN GROS.
ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.
ARGENTERIE, PLAQUÉS, FERBLANTERIE et OBJETS EN BOIS, &c. Enfin toute espèce d'articles pour un ameublement, à l'exception de meubles et d'étoffes. 1 oct

$10 DE RÉCOMPENSE.
PARTI de la Grande Terre, Barataria, le 15 novembre dernier, le nègre ISAAC.—Il s'est enfui dans un joli bateau, peint en blanc en noir, avec une bande rouge, et l'on suppose qu'il a dû venir en ville. Le dit nègre est noir, taille d'environ 6 pieds. La récompense promise sera payée par les soussignés pour son appréhension.
WYLIE & EGANA.
29déc 52 rue Bienville.

HOTEL D'ORLÉANS.
Rue de Chartres, 151, entre St Louis et Toulouse. ATE. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général, qu'elle tient toujours cet Établissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, comfort et propreté, aux prix les plus modérés.
On pourra se procurer des appartements, pension comprise depuis $1, $1 25, et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Elle prend des pensionnaires pour le déjeuner et le dîner ou le dîner seulement, et fait servir en ville. 5 nov—3m

LOCATION, ACCORDS, RÉPARATION.

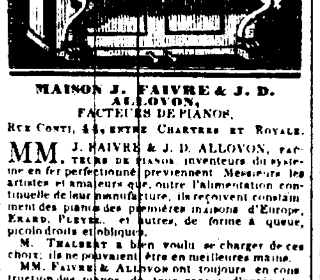

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS,
RUE CONTI, 44, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.
MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, ERARD, PLEYEL, et autres, de forme à queue, picolo droits et obliques.
M. THALBERT a bien voulu se charger de ces choix; ils ne pouvaient être en meilleures mains.
MM. FAIVRE & ALLOVON ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système en fer perfectionné, et exécutent des commandes. 24 nov

TAPIS A BON MARCHÉ.
NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis, toile cirée, &c., à un très léger bénéfice sur le coût d'importation. Nos marchandises sont toutes achetées dernièrement et du dernier genre. Nous appelons l'attention de toutes les personnes qui ont besoin de telles marchandises, elles trouveront, pour du comptant, de très bons achats à faire.
Tapis Axminster ou de Turquie,
do Velours de Wilton et à tapisserie,
do de Bruxelles, nouveau genre.
do Impériaux triples, do
do Ingrains superfins.
do fins et communs.
do coton et fil.
Toile cirée pour parquets de 3 à 90 pieds.
Nattes 4|4, 5|4 & 6|4.
Baises à dessins et unis, rideaux, stores, toile à drap couvertures, dessus de table, marchandises sèches de fantaisie, d'importation française.
DAMERON, THOMPSON & Co,
12jan No. 96, rue de Chartres et 27, Douane

GRAISSE—103 barils 1ere qualité, 11 barillets do en débarquement du vapeur Music No 2 de St Louis, à vendre par D LANATA,
17 déc 9 et 10 rue Jefferson

FARINE—200 barils des Illinois, en débarquement et à vendre par JAMES E. WOODRUFF

VINS, etc.,—A vendre par le soussigné,
300 barriques vin rouge: 150 caisses do;
50 caisses eau de fleur d'oranger;
Bouteilles vides en paniers, etc.
11 jan A MOLIER, 90 St Louis

WHISKEY—Quelques barils, vieux Monongahela, à vendre par VANCE & LEPPER,
11jan 24, Bienville.

EAU-DE-VIE—Quelques barils eau-de-vie de pêches, à vendre par VANCE & LEPPER,
11jan 24, Bienville.

WHISKEY DE DRESCHE—En poinçons de 50 dame-jeannes, à vendre par
11jan VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

EAU-DE-VIE—5 demi pipes Dupuy et Castillon, à vendre en magasin par
11jan VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

GENIÈVRE—Cinq pipes de la marque du poisson et de l'ancre, à vendre en magasin par
11jan VANCE & LEPPER, 24, Bienville.

TOILE—Plusieurs caisses de qualité supérieure, 4|4, à vendre en magasin, pour clore une consignation par VANCE & LEPPER,
11jan 24, Bienville.

HUILE D'OLIVE—75 paniers à vendre par
J W STANTON & Co,
11jan Encoig. Magasins & Lafayette.

CHARBON—50 barriques charbon à l'usage des familles, à vendre par J W STANTON & Co,
11jan Encoig. Magasins & Lafayette.

VINAIGRE—50 barils cidre, à vendre par
ROBERTS & HALL,
26jan 75, Magasins

HUILE.—12 tierçons huile d'éléphant, à vendre par ROBERTS & HALL,
26jan 75, Magasins

GRAINES de jardinage, ferme, et parterre, récolte de l'année 1846.
Graines franches, grande variété, pour le printems, toutes garanties, W DINN,
26 jan 11 Commune

TRÈFLE BLANC ET ROUGE—Gazonde Peryer, à vendre par W DINN,
26 jan 11 Commune

POIS DE LONDRES—Bons pour la soupe, à vendre par W DINN,
26 jan 11 Commune

AVOINE—Du poids de 45 livres au boisseau, articulièrement pour semis, à vendre par
26 jan W DINN, 11 Commune

RACINES BULBEUSES DE HOLLANDE—Arbres fruitiers, plantes, arbrisseaux, à vendre par
26 jan W DINN, 11 Commune

VIN DE MARSEILLE, première qualité—100 barriques "F. Grousset" reçues par le navire Ontario, et à vendre par P. LONGIS,
26 jan 116, rue Royale.

IMITATIONS MADÈRE—50 quarts supérieurs, reçus par le navire Ontario, et à vendre par
26 jan P. LONGIS, 116, rue Royale.

TÉRÉBENTINE—12 barils essence térébentine à vendre par F. OURACHS.

[illegible] contre les fièvres, les affections [illegible] produiront, à savoir:
La Panacée dite "Longley's Great Western Panacea," garantie pouvoir guérir tous les symptômes de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistard et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en serviront éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre-vingt-dix guérisons.—Que l'on s'adresse au No 50, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vanhambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante châtaine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres et frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—Un poil nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, empêchera à tout ce dont on fait usage pour se razer.—L'Eau de Cologne de Saunier, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.
Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin dit "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR OF COMSTOCK, No. 50, rue Poydras.
Le VÉRITABLE REMÈDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érésypèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No. 50, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)
GRANDE DÉCOUVERTE. — Remède contre la gonorrhée du Dr. Conuel.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; loin de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 50, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 déc—6m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
Dépôt chez BERTRAND & SIMS,
Encoignure Royale et Bienville.
La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes qui deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 10 nov.

Véritable Baume de Colombie.
Une belle chevelure est la parure d'une femme C'est une vérité qu'il est inutile de répéter, car tout les hommes en sont convaincus. Pour la conserver, il faut employer le Baume de Colombie, dont les avantages sont de lui donner un brillant magnifique, de la faire boucler, de l'empêcher de grisonner et de tomber. Ce baume est le seul qui ait une vertu réelle. Il ne se vend qu'au No. 50 rue Poydras, magasin où l'on trouve le véritable Remède Magique.
4 jan.

Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1832 par Madame Loiris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.
L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris (par le François Depau) complète le personnel de l'établissement.
Ce personnel se compose ainsi qu'il suit:
Direction et langue anglaise, Mme Desrayaux Histoire, Littérature, Élémens de sciences, M. A. Desrayaux.
Littérature Anglaise, Docteur Macaulay.
Enseignement Français, Arithmétique, Géographie, Miles Hart et Joffre.
Mlle HART, ayant subi son triple examen à l'hôtel de ville de Paris, et munie de diplômes attestant sa capacité pour être elle même maîtresse d'institution de premier ordre; Mlle Joffre, ancienne élève de St. Denis, et toutes deux formées à l'enseignement par une pratique de plusieurs années dans les meilleures institutions de Paris.
Instruction religieuse, M l'abbé Lesnes.
Piano Solfège et chant, Mme Desrayaux et Mmes Berbiguier et Hus-Desforges, toutes deux connues à Paris par leur culture musicale, et employées uniquement dans l'institution.
Leçons d'accompagnement, M. A. Fils, premier violon du Théâtre Français.
Leçons de danse, Mme Aveline Brooks.
Plusieurs autres dames sont en outre attachées à l'établissement pour les élémens des deux langues, pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.
Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel à ses devoirs, et de la zèle, l'exactitude et régularité, tels sont les titres que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts, et offre plus que jamais à la confiance des familles. 12 jan

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme GRANET,
AUTREFOIS RUE BOURBON,
Actuellement rue de la Douane, No. 146, entre Royale et Bourbon.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LE nouveau local qu'elle est installée depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de plein exercice. Salle d'étude spacieuse, cour et dortoirs bien aérés, pourvue de toutes les nécessités que réclament l'hygiène et la propreté, rien n'a été épargné pour satisfaire la sollicitude des parens.
Les objets d'enseignement sont la Lecture, l'Écriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire mis continuellement en pratique, la Littérature, et les élémens des sciences, qui contribuent à rendre une éducation complète. Une classe de Latin fondée depuis quelques mois se distingue déjà par d'heureux progrès. Mme Granet s'est adjoint pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer, Feilbat, Norea et Lotel.
Un ecclésiastique approuvé par l'Évêque, est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.
La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Brevard, si avantageusement connu par les progrès de ses élèves, et les examens mensuels auront lieu comme par le passé.
Les leçons de danse sont données par Mme Brooks. 6 oct.

ALFRED MUNROE & Co.
Magasin à prix fixe.
No 34, rue des Magasins.
REÇOIVENT constamment par les paquebots de New-York, les articles suivants, qu'ils vendent aux prix marqués.

Habits.

Habits noir, anglais ou français,	$12 à $25
Lévites, do do do	$12 à $25
Habits et lévites, drap superfin,	$12 à $25
Paletots, superfin, noir et couleur,	$12 à $23
Pilotes, noir ou bleu,	$10 à $12
Capotes et couvertures,	$3 50 à $10
Paletots sacs, tweed, casimir,	$5 à $10
Manteaux, noir ou bleu,	$16 à $23

Pantalons.

Drap angl., franc., améric., de couleur,	$4 à $7
Casimir noir,	$5 à 10
do do surfin, à côtes,	$5 à 10
do élastique,	$6 à 10
do de couleur,	$5 à 7
Satinet, surfin noir, do bleu,	$2 à 4

Gilets.

Satin noir, collet droit, do croisé, do demi-croisé, do à châles,	$3 à $6
Casimir de couleur, mêmes façons,	2 à 6
Velours noir, mêmes façons,	5 à 6
Soie de fantaisie, mêmes façons,	3 à 6
Satin et soie, à raies, mêmes façons,	3 à 5
Drap et casimir noir, mêmes façons,	$3 à $4 50 c
Satin, pour bal, collet droit, riches,	$5 à $12
Piqué anglais, mêmes façons,	3 à 4

Aussi, un grand assortiment, à bas prix, au comptant, de
Chemises, Écharpes, Cravates, &c.
Chemises, tout fil, devant piqué.
do percale anglaise, do
do en Yorkmill, do
do Ginga et calicot français.
do Flanelle rouge, avec ou sans col.
do en mérinos, croisé.
do flanelle surfine, do
do laine d'agneau, do
Caleçons en mérinos, flanelle, molleton, tricot de laine, do de coton, etc.
Caleçons et chemisettes en soie.
Écharpes en satin à la Richelieu, do avec nœuds.
Cravates en satin, de fantaisie, do en soie d'Italie.
Mouchoirs de toile et foulards, do à bordures, en batiste.
Gants, de chevreau, de daim, de castor, de mérinos, de tricot de laine, &c.
Chaussettes de laine, coton, mérinos, &c.
Pamphlets, malles, sacs de nuit, &c.
Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co,
11jan—30f No 34, Magasins.

LE soussigné a transporté son magasin du No. 21, rue du Canal, au No. 5, rue des Magasins. Il reçoit un grand assortiment de Marchandises, qu'il offre à vendre à des prix très réduits; les acheteurs sont priés de venir examiner:—
Coton Lowell 7|8 et 4|4, dito croisé 7|8, do do bleu, linseys et kerseys, coton écru 3|4 à 12|4, mouleton blanc, dito écru, coton blanc 3|4 à 12|4, flanelle blanche rouge, jaune et verte, dito croisée, dito gaze, dito de Saxe, coton rayé pour chemises de nègres, coutil à matelas, coton et fil 3|4 et 4|4, bonteint à carreaux, denims de York, Hamilton, Methuen et Rochester, percale noire, do en couleur, mousseline suisse unie et brodée, do à rideaux, brochée et brodée, platilles, bretagnes, toile de Paris, dito d'Irlande, dito à draps 5|4 à 12|4, velours coton et soie, nappes et serviettes, toile damassée, nappes en couleurs, damassées, mouchoirs toile, dito batiste dentelle fil et coton.
Mouchoirs soie foulards, mousseline de laine noire, do en couleur, cachemire d'Écosse, un grand assortiment d'indiennes françaises, anglaises et américaines, serge soie, poult de soie, gros de Naples, satin noir, dito blanc, bas de soie noirs et blancs, chaussons do, rubans taffetas et satin, soie à coudre, chaussons écrus, mêlés et blancs, bas coton blancs, écrus, mêlés bleus et noirs, dito blancs, très grands, dito pour enfants, do cachemire, laine, mérinos blancs et noirs, chaussons laine, parasols soie, para pluies soie, 26 à 32 pouces, do coton, bretelles en soie, gomme élastique et coton, châles en soie, coton et mérinos, jupons en pitre, alpaca noir, lasting, cachemire, et en bobines d'Alexandrie, Farquharson et Hughes, couvertures vertes, bleus et rouges, do américaines 3 points, dito françaises, Kentucky jeans, satinet bleu et noir, drap de pilote, Aussi, un grand assortiment de draps français et anglais, casimirs fantaisie.
31 sept L. MARCUS.

SUCRE HAVANE. — 192 caisses, brun, jaune et blanc, en débarquement de la goëlette Sabine, à vendre par W. H. SIMMONS,
8jan 44, rue Poydras.

HUILE DE BALEINE.—36 barils raffinés pour l'Hiver et l'Automne, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasin.

RAISINS VERT DE MALAGA.—300 barillets en magasin et à vendre par LOREILHE & Co.
14 jan Encoignure Royale et Douane.

TRUFFES DU PÉRIGORD, de la nouvelle récolte.—200 demi boites reçues par les navires Austerlitz et à vendre par LOREILHE & Co.
14jan Encoignure Royale et Douane.

CHARBON pour distillateurs—2 boucauts, à vendre par B VALLS,
18 jan 26 Commune

CAFÉ—70 sacs de la Havane, à vendre par
19 jan B VALLS, 26 Commune

CIGARES—1,200,000 de la Havane, à vendre par
19 jan B VALLS, 26 Commune

AMANDES amères—1,000 balles, à vendre par
19 jan B VALLS, 26 Commune

GINGEMBRE de Canton—25 sacs, à vendre par
19 jan B VALLS, 26 Commune

LANGUES DE BŒUF FUMÉES. — 3 barils à vendre par W H SIMMONS,

RUE BOURBON, No. [illegible]
LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur d'informer les habitans de la Nlle. Orléans qu'il a cédé son cabinet à M. le Dr. E. Commeny, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMENY,
SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,
PRÉVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 188, entre Dumaine et Saint-Philippe. 30 déc

CHIRURGIEN DENTISTE.—RUE DU CANAL, No. [illegible] Ancien local de la Banque de Carrollton.
Le docteur J. T. BEAUREGARD a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fixé sa résidence dans cette ville, pour s'y livrer tout entier à l'exercice de sa profession.
Le docteur BEAUREGARD donne des consultations, et traite les maladies de la bouche. Son cabinet est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. 28 nov—1an

E. MARASSE, CHIRURGIEN DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfants et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un ciment. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet, et se charge en général de toutes les cures du dentition. 19jan—6m

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris, et de la Nouvelle Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane, (résidence du docteur A. Lion.)
L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettant dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois; de cet ils devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuse clientelle, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public 8 juin

BUREAU ET RÉSIDENCE, RUE BARONNE,
vis-à-vis le Gouvernement.
LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes les personnes que cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la brique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'État.
Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon établissement, dans le plus bref délai possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.
J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. La grande augmentation de ma clientelle, m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste Français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours disposé; ses opérations, nonobstant cela seront constamment vérifiées et approuvées par moi.
Les dentistes trouveront toujours chez moi des ratelier de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin. 3 déc—1 an

PIANOS.
LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que piano à queue, carrés et Picolos, grand format de sept octaves, et dont il recevoir plusieurs autres incessamment. N. Veil, si avantageusement connu en cette ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel & Co, H. Herz & Co, etc. Ces pianos, consolidés par des pièces de fer, supportent avec facilité tout ce qui pourrait subvenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Étant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir toujours aux Dames un choix varié.
Les habitans qui voudront bien acheter chez lui auront leur piano emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera, comme par le passé, des pianos à louer, et en échange et achète les pianos d'occasion.
A. PERIER
Rue Royale, No. 222,
entre St Philippe et Ursulines
Il y aura constamment dans les magasins de M. A. Perier, un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel 5 nov—6m

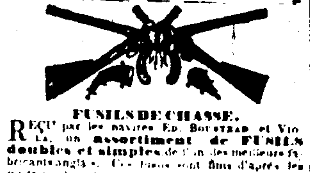

FUSILS DE CHASSE.
REÇU par les navires Ed. Bouistead et Victor, un assortiment de FUSILS doubles et simples d'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont finis d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets, [illegible], Poire à poudre, [illegible] Cheminées et [illegible] ASOR BIE, 20 rue Toulouse.

RAVELET & ELLET, importeurs de marchandises [illegible] Chartres, [illegible] offrent à vendre [illegible] par les navires J. N. Cooper, Iselle et Prince du Havre, savoir:
1 caisse [illegible] marque de Nyx,
6 do coutils fantaisie, couleur et blancs pour pantalons,
2 caisses mérinos double chaîne pour habits
2 do bretelles coton tricotées, do gomme, do façon gomme,
1 caisse gants fil d'Écosse écrus et couleur, pour hommes et femmes,
4 caisses cravates fantaisie, batiste d'Écosse et batiste soie nouveauté,
1 caisse éventails de toutes qualités, bel assortiment,
1 caisse crêpes noirs et couleur, crêpe lisse couleur et blanc
1 caisse châles gros de Naples, No 12, nouveauté pour modes,
1 caisse écharpes, dentelle blanche, point d'Angleterre et Bruxelles, foulards, nouveauté pour hommes, voilettes, dentelle noire, et grand assortiment de dentelles noires; mérinos noires légères pour robes de printemps.
1 caisse mouchoirs de batiste unis, do à ourlets do à bordures et fonds imprimés nouveauté; do [illegible] brodés.
1 caisse rubans velours de toutes nuances et nouveaux.
1 caisse jaconas, noir 5|4 pour robe.
3 do eau de Cologne supérieure en demi litres et autres formats.
1 caisse essences et parfumerie assorties,
1 do ruches en tul blanc et couleur pour garnitures de bonnets ou chapeaux, bourses assorties ordinaires et fines en noir et fin.
Ils offrent aussi, pour clore prochainement la liquidation, la balance des marchandises qu'ils ont en magasin, à des prix réduits et à des conditions très avantageuses aux acheteurs. 19j

TRÉSOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catharres les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boite. 10v

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'ANGLAIS, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres, et en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme CHILDS a professé soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières de cette ville, et procureront toutes les recommandations désirables.
Mme CHILDS donnera indifféremment ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale, No. 165, entre Conti et St Louis.
RECOMMANDATIONS:
Wm. Freret, Pierre Soulé,
D. Mercier, Armand Pitot,
La. Eyma, F. Buisson.
10 nov—3m

VINS—100 barriques vin rouge ordinaire St Estèphe Médoc et Macau Médoc;
25 barriques bon vin rouge de famille,
60 Barils vin blanc ordinaire;
20 do do vieux;
12 barriques vin rouge St Georges vieux;
150 caisses vin rouge ordinaire,
40 do do Médoc vieux;
100 do vin blanc Haut Sauterne;
Eau de vie J J Dupuy, 4e preuve, à vendre par
B TALAMON,
21j 182, rue Royale.

FROMAGE de Gruyère—Fromage tête de mort, actuellement en débarquement et à vendre par
B TALAMON,
21 jan 182, rue Royale.

HUILE d'olive en grandes bouteilles et en demi bouteilles, à vendre par B TALAMON,
21j 182, rue Royale.

SAVON français, à vendre par
B TALAMON,
21j 182, rue Royale.

PRUNES sèches, en caisses de 12 pobans, à vendre par B TALAMON,
21j 182, rue Royale.

EAU de fleurs d'oranger en flacons d'un modèle nouveau, à vendre par B TALAMON,
21j 182, rue Royale.

CAFÉ—1,100 sacs Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par L CANTIN,
21j 42, rue Gravier.

SUCRE Havane—977 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L CANTIN,
21j 42, rue Gravier.

CAFÉ—200 sacs café Havane, en débarquement des bricks Leonora et Jefferson, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
21jan 34, Vieille Levée

VIN—En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 200 caisses vin avec étiquettes et capsules; 16 barriques vin convenable pour famille, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21jan 34 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Austerlitz, venant de Bordeaux, et du navire Ontario, venant de Marseille:
150 barriques vin rouge de Bordeaux,
100 barriq et demi-barriq vin blanc Ht. Sauterne,
160 barriq vin rouge, marque Bergasse;
6 jan—15 f G. M. LUCAS, 30 Bienville.

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:
250 barriques vin rouge de Bordeaux,
100 barils et demi barriques vin blanc.
[illegible] caisses vin rouge.
10 quarts de pipe Cognac, Castillon, 4e preuve.
10 quarts de pipe Cognac, J J Dupuy, 4e preuve.
G M LUCAS,
20jan 30, Bienville.

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche. — 3000 boites et demi-boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
14 jan rue St. Louis, No. 90.

TABAC en feuilles—9 balles tabac en feuilles de la Havane, pour tripes, à vendre à bon marché pour clore une facture par HEPBURN & TURPIN
10 déc 11, Royale et 22 St Louis

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons—1000 en débarquement du navire [illegible] du Havre, à vendre par NUMA [illegible]
29jan [illegible] Royale.

[illegible]—No 141—J. B. Lapointe vs. [illegible] En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le [illegible] 4 mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir
UN certain lot de terre, situé au faubourg Ste-Marie, en cette ville, désigné d'après un plan de plusieurs ilets de terre dressé par John Gravier et déposé en l'étude de G. W. Morgan, autrefois shérif de cette paroisse, sous le No 3 de l'ilet No 12, compris entre les rues Hevia, St Marie, Poydras et Ste Marie, le dit lot forme l'angle sud-est du dit ilet et mesure 60 pieds de face à la rue Hevia sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Ste. Marie, mesure française.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
30jan—3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 305.—Isaac T. Preston vs Helena Ball, individuellement et comme tutrice naturelle de ses enfans mineurs.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées je procéderai le jeudi 4 mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir
Un lot de terre situé dans la Municipalité No 3 de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Estelle, Édouard et du Camp. Ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue des Magasins, à partir de la ligne limitrophe à la propriété de Théophile Nash, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le tout mesure américaine.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus.
Conditions, un tiers comptant, un tiers à 6 mois de crédit et un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS,
30 jan—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 7,309—(Cour de Paroisse)—John Culbertson vs. T. G. Jones.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi, 4 de mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
La moitié indivise de quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, au-dessous de cette ville, ci-après décrit suivant le plan original dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville, le 1er juin 1820, déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du [illegible] savoir:
1o Le lot No neuf de l'ilet No cent sept, formant l'angle des rues de la Loi et de l'Union, mesure 60 pieds de face à la dernière rue sur 120 pieds de profondeur et face à la première.
2o Le lot No neuf de l'ilet No quatre vingt dix-huit, formant l'angle des rues de l'Union et des Magistrats, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde.
3o Les lots Nos. un et neuf de l'ilet No cent six, le lot No un formant l'angle des rues Bagatelle et des Magistrats, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde, et le lot No neuf formant l'angle des rues Bagatelle et de la Loi, mesure 60 pieds de face à la première rue sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde, le tout d'après l'échelle française. Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur lesdits quatre lots de terre et tous les droits, privilèges et avantages y attachés et qui y appartiennent.—Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
N. B. Le propriétaire de l'autre moitié indivise des quatre lots de terre ci-dessus décrits consent à la vente de sa dite moitié indivise, sous les conditions suivantes, savoir. 12 mois de crédit en billets sans endosseur, mais les dits billets porteront intérêt à raison de cinq pour cent l'an du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final. 30j—3fe 30j

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans,—No. 265.—William Dewitt Lee-nis vs. Maurius Anthony Mondelo, Thomas Reeve Richard Tucker Penistone, John Stewart, James Bryant Ward, Loftin Cage Levy, Simon Levy, Lancelot Wolf, William Beardslee, James Gordon Blair, John Ball, Francis Cook, William Whitney, Charles Wharton Edwards, Adam Cayle, Charles Erving, Frederick Kast West, Lewis Garcien Marcelli, William Hager Wolford, Sidney Smith Calender, Louis Le Beau, Arnaud Commagere, Alfred Wincop Saunderson, Pierre Léopold Bertus, Edward Durrive et Alphonse Michel.—En vertu d'un ordre de vente de du 13 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 17 février 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété foncière ci-après décrite, savoir
Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, désigné sur un plan de plusieurs ilets dressé par John Gravier et déposé au bureau du shérif, sous le numéro Dix dans l'ilet numéro Vingt et mesurant soixante pieds de face sur cent vingt de profondeur, mesure française.
Conditions — comptant. JOHN L. LEWIS,
15jan—3t en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu J B Flint, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du vingt janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le vendredi, cinq février 1847, à quatre heures et demie P. M., à mon magasin de dépôt, rue Bourbon, No 172, entre les rues St. Pierre et Toulouse, à l'adjudication d'un lot de meubles, consistant en sofa d'acajou, bibliothèque, chaises, armoire, bureau, lit, toilette, table, glace, lampe astrale, table à ouvrage, portraits, cartes de géographie, matelats, batterie de cuisine, vaisselle.
Un coffre-fort.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
23 jan—3fen10j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Antoine La Cour, alias Regis décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No 224—En vertu d'un ordre de vente, daté du 14 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le lundi, 1er février 1847, à 4 heures et demie P. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Morales et de l'Union, et pour le compte de la succession, à l'adjudication d'un lot de meubles, &c.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
22jan—3fen10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Antoine La Cour, alias Regis, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No. 222—En vertu d'un ordre de vente, daté du 21 janvier 1847 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le samedi 6 février 1847, à midi, au dernier domicile du défunt sur le chemin de Gentilly, à six milles environ de cette ville de la Nouvelle Orléans, et pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:
5 bœufs, 3 vaches et leurs veaux, 4 vaches, 3 chevaux, 1 mulet, 2 charrettes et 2 charrues.
Aussi—Un lot de meubles et d'ustensiles de cuisine, 1 montre en argent, 1 fusil, 1 canne à épée, 1 lot de tabac en carottes.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
22jan—3fen10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu William McKean, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du sept janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le lundi, quinze février 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, et pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de:
L'esclave nommée ELIZA, négresse âgée d'environ trente-six ans.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
14 jan—3en30j shérif de la paroisse d'Orléans

B Loring vs Charles E Hall—No 716.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable D. Byrne, premier juge de paix de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente samedi, le trente janvier 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez.
Tous les droits, titres et intérêts de Charles E Hall dans et à l'imprimerie, dite le Tropic de la Nouvelle-Orléans, saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant. JOHN J HOPPE,
19 jan Constable

Bridge & Brother vs John O'Honlon—No 830.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable George Y. Bright, second juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le vendredi, cinq février 1847, à midi, au No 107, rue Poydras, un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant, E BELLEAU,
26 jan—3en10j Constable

James Magee vs. F X Banks.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Y. Bright, 2e juge de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire susdite, j'exposerai en vente publique, le samedi 30 janvier 1847, à midi, sur les lieux, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, près l'encoignure de la rue Commune, un lot de meubles et effets saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant, E BELLEAU,
25jan—2f Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 33—Je certifie que le 21ème jour de novembre 1846, jugement a été entré en cette Cour dans l'affaire de Louise Materne, épouse de J. B. Verret contre son mari, dans les mots et chiffres suivants, savoir:—Cette cause ayant été soumise aujourd'hui à la Cour par consentement écrit, et la Cour considérant que les allégations de la pétition sont pleinement soutenues par les témoignages enregistrés—Il est adjugé et décrété qu'il y ait jugement de séparation de corps et de biens, et divorce entre la demanderesse Louise Materne et le défendant Jean Baptiste Verret, son mari; que les liens matrimoniaux existant entre les parties soient dissouts; et que la demanderesse soit autorisée à conserver la tutelle de sa fille Pauline, et qu'en dernier lieu le défendant paye les frais du procès.
Jugement rendu le 21 novembre 1846, et signé le 27 novembre 1846.
Signé A. M. BUCHANAN, Juge.
Lesquels frais s'élèvent à la somme de onze piastres 35 cents, non compris les frais du shérif.
(L. S.) En témoignage de quoi, j'ai, à ces présentes, donné ma signature et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 27ème jour de décembre, dans l'année de Notre Seigneur 1846, et la 71ème de l'Indépendance des États-Unis.
Jno. S. BARON,
30 jan—3 Député Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Jean-François Girod vs. ses créanciers, No 8836—Les créanciers de Jean François Girod, sont notifiés d'avoir à comparaître jeudi le 4 février prochain, au bureau de Félix Percy, notaire public, à l'effet d'y délibérer sur l'opportunité d'autoriser le syndic de cette faillite, soit à escompter, soit à donner en paiement, à un escompte qui n'excédera pas 8 pr. cent l'an, tous les billets qui se trouvent appartenir à ladite faillite, afin d'en distribuer le produit entre les créanciers.
Par ordre de la Cour, ce 22 janvier 1847.
F. LEBLANC, Greffier.
23jan

Succession de veuve J B Poeyfarre.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire datif de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour. P M BERTIN,
Député greffier

SECONDE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable E. A. Canon, juge.—Julien Poisson vs. ses créanciers.—No. 449—La cession de bien du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers soit tenue à l'office d'Amédée Ducatel, notaire public, le quinzième jour de février prochain, à 10 heures A. M. pour prendre en considération les affaires dudit pétitionnaire et dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. Il est de plus ordonné que Wm Anderson avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour.
Wm. K. WANTON,
[illegible] Député greffier.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la NOUVELLE-ORLÉANS—No 4,490 (Cour de Commerce)—Les Président, directeurs & Co. de la Banque des Citoyens [illegible] pour compte de Robertson et [illegible] vs. James Erwin.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 30 janvier 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de tous les droits, titres et intérêts du défendeur James Erwin, aux propriétés ci après décrites, saisies dans ladite affaire, savoir
1o. QUATRE LOTS DE TERRE situés au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues de la Nouvelle Levée, Gaiennié, Suzette et Tchoupitoulas, et désignés sous les Nos. Un, Deux, Trois et Quinze, d'après un plan dressé par le voyer de la ville, le 21 mars 1831, et annexé à un acte passé devant Wm. Christy, notaire public, daté du 21 avril 1831.
Les lots Nos. Un et Deux mesurent chacun 23 pieds 8 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur 191 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No Trois mesure 23 pieds 8 pouces 1|2 de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur 191 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No Quinze mesure 24 pieds 6 pouces de face à ladite rue Tchoupitoulas, sur 191 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure américaine. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur lesdits lots de terre.
La propriété ci-dessus décrite a été vendue à Isaac H. Erwin par James Erwin, par acte au rapport de Wm. Christy, notaire public, en date du 13 juillet 1840.
2o. TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE, situés au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Benjamin, Nouvelle Levée et Suzette, et désignés sous les Nos. Huit, Neuf et Vingt trois, d'après un plan dressé par John Schreiber, le 1er mars 1837, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ci-devant notaire en cette ville.
Le lot No Huit mesure 96 pieds 6 pouces de face à la rue Front, et ayant une profondeur de 153 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.
Le lot No Neuf mesure 96 pieds de face à la rue Front, et ayant une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.
Le lot No Vingt-trois mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur une profondeur de 153 pieds 6 pouces entre lignes parallèles; le tout mesure américaine
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur les dits lots de terre.
La propriété ci dessus décrite a été vendue à Andrew Erwin par John H. Hanna, par acte au rapport de John Z. Pendleton, notaire public à Frankfort (Kentucky, le 7 juin 1843, et enregistré par James Erwin, par acte au rapport de Wm. Christy, notaire public à la Nouvelle Orléans, le 15 décembre 1843.
3o. UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Benjamin, Nouvelle Levée et Suzette, et désigné sous le No Sept, d'après le susdit plan de John Schreiber, du 1er mars 1837, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire.
Le dit lot de terre mesure, au pied américain, 26 pieds 8 pouces de face à ladite rue Front, sur 153 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit lot de terre, les droits, privilèges et servitudes y attachés, et qui en dépendent.
La propriété ci-dessus décrite est la même acquise par Andrew Erwin, à la vente du shérif du 27 juin 1843, dans l'affaire de A. Erwin vs Thomas N. Pierce, No. 6750 des dossiers de l'ancienne Cour de Commerce.
4o. LA MOITIÉ INDIVISE D'UN LOT DE TERRE situé au faubourg Saulet, dans la Municipalité No 2 de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné sous le No Onze, dans l'ilet No Un, d'après un plan daté du 16 février 1835, déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public en cette ville, et signé "n. varietur" par ledit notaire.
Le dit lot de terre forme l'angle des rues Front et Robin, et mesure, au pied anglais, 41 pieds de face à la rue Front, et 22 pieds dans la profondeur sur la ligne limitrophe au lot No Dix, sur une profondeur d'environ 108 pieds face à la ligne limitrophe au lot No Douze, et sur une profondeur et façade à la rue Robin d'environ de 106 pieds.
Ensemble avec les droits à la batture et les droits d'alluvion qui pourraient se former par la suite en face de la moitié indivise du dit lot de terre.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent sur ladite propriété, les circonstances et dépendances, droits, privilèges et avantages y attachés et en dépendant
La propriété ci-dessus décrite est la même vendue par James Erwin à Leandre A. Erwin, le 26 juillet 1842, par acte au rapport de D. L. McCay, notaire public à la Nouvelle Orléans.
5o. UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Delord, au-dessous de cette ville, désigné sous le nom de "LOT AU MOULIN A SCIE", d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 9 novembre 1829, et annexé à un acte au rapport de G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville, en date du 18 avril 1830; une portion de ce lot est séparée de la portion principale du dit lot qu'il existait primitivement, par l'ouverture de la rue Front qui traverse ledit lot, laquelle portion est celle qui se trouve comprise entre la rue Front et le fleuve Mississipi.
Ensemble avec tous les droits du dit James Erwin à la batture appartenant à ladite portion de terre et à toute augmentation de batture.
Lequel lot, dit du MOULIN A SCIE, mesure, au pied américain, conformément audit plan, 191 pieds 10 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur sur la continuation de la rue Louisa, 358 pieds 1 pouce sur une ligne qui sépare la propriété de la corporation de cette ville, de la propriété de Samuel Hart, de là le long de ladite ligne de division 165 pieds à la rue Mississipi et borné de l'autre côté par la continuation de la rue Gaiennié et par la ligne de séparation des faubourgs Ste Marie et Delord, et mesurant sur la rue Gaiennié 218 pieds 3 pouces jusqu'à l'intersection du dit lot avec la ligne de séparation des dits faubourgs.
Lequel lot de terre est le même acquis par James Erwin de Gabriel W. Denton, par acte au rapport de H. B. Cenas, notaire public à la Nouvelle Orléans, en date du 12 mai 1842, et vendu par ledit James Erwin à Andrew Erwin par acte au rapport de Wm. Christy, notaire public à la Nouvelle-Orléans, en date du 21 novembre 1842.
Conditions comptant
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 déc—3f en 30j

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 24,989—Covenant C. du 1er D. Judd Robb & Hogen vs, la Municipalité No 2—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai Samedi le 30 Janvier 1847, à midi dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la Propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Tous les droits, titres, et intérêts de la défenderesse la Municipalité No 2, de cette ville de la Nouvelle-Orléans, a une hypothèque résultant de l'enregistrement de l'amendement et du jugement rendu le 1er mars 1837, dans l'affaire de la dite Municipalité demandant l'ouverture de la rue Lafayette, la propriété étant celle de Asa Phelps, et dont l'amendement s'élève à la somme de $3 005, et le jugement contre lui, pour cette dernière somme s'élève au jourd'hui avec les intérêts à la somme de trois mille cinq cent quatre vingt onze piastres et trente neuf sous. $3,591 39 sous.
Conditions—Comptant
JOHN L. LEWIS,
2d1 3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No. 21213. et devant Cr. de la Joshua J. Hanna subrogé &c. vs. Edward Yorke dans l'affaire des commissaires de la Banque de l'Échange vs. ledit Yorke. En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai samedi le 30 Janvier 1847, à midi, dans la rotonde de la bourse de Cité, rue St. Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété ci-après décrite et saisie dans la présente affaire, savoir
Le banc No 103 à l'Église du Christ, rue du Canal Nouvelle Orléans.
Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
d29 3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans, No 310—La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Pullen Walden.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, JEUDI le 4 Février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété foncière, et des actions de Banque ci-après décrites, saisies dans ladite affaire, savoir
UN LOT DE TERRE situé derrière cette ville, désigné sous le numéro QUATRE de l'ilet numéro trente six. Le dit lot de terre mesure au pied français, soixante pieds de face à la rue Bienville, entre les rues Villeré et Robertson, sur cent trente neuf pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne limitrophe au lot numéro 3, et cent trente-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé.
Ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus, les droits et privilèges y appartenant.
2o. Et quarante actions de cent piastres chaque, du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci dessus décrite.
Conditions: L'acquéreur devra payer à la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $314 44 comptant, comme suit: $33 69 payables en espèces et $280 75, en obligations échues, de la dite Banque; L'acquéreur devra fournir une obligation de la somme de $1,600 due le 1er mai, 1847, payable et renouvelable, conformément à la charte de la dite Banque; la balance comptant.
JOHN L. LEWIS
1j3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 341—La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. V. Allain Senr. et als.—En vertu d'un writ de fieri facias contre V. Allain Junr. et Geo. Eustis, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi dix huit février 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir
1o. Un lot de terre situé au faubourg Montégut, au-dessous de cette ville, rue de la Levée, entre les rues St-Ferdinand et Montégut, étant un lot d'encoignure et désigné sous le numéro deux, d'après un plan dressé par Barthélemy Lafon, arpenteur, le 30 septembre 1808, et déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, notaire, aujourd'hui celle de Louis T. Caire, notaire, par acte en date du 6 novembre de la même année; le dit lot mesurant, au pied français, 74 pieds de face à la rue de la Levée et 218 pieds de profondeur et face à la rue Montégut, 215 pieds de profondeur de l'autre côté et 74 pieds de face à une rue alors projetée, correspondant maintenant à la rue de la Victoire. Ensemble les bâtisses, circonstances et dépendances, droits de batture, d'accession et autres qui appartiennent ou peuvent appartenir au dit lot de terre, sans réserve.
2o. Cent cinquante-neuf actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS
15 jan—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Jean Pierre Arnaud, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du 9 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le samedi 30 janvier 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété ci après décrite savoir:
Huit lots de terre situés au faubourg Franklin, près cette ville, désignés sous les numéros TREIZE, QUATORZE, QUINZE, SEIZE DIX-SEPT, DIX-HUIT, DIX-NEUF et VINGT de l'ilet numéro QUATRE-VINGT DIX NEUF, compris entre les rues Prosper, d'Espagne, St. Avid et la Promenade Washington. Les lots numéros TREIZE, QUATORZE, QUINZE, SEIZE, DIX-SEPT, DIX HUIT et DIX-NEUF mesurent chaque, au pied français, 30 pieds de face à la rue d'Espagne, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur, et le lot No. VINGT, étant un lot d'encoignure, mesure 30 pieds de face à la rue d'Espagne, sur 110 pieds 6 pouces de profondeur à la rue St. Avid.
Conditions:—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur [illegible]
JOHN L. LEWIS,
[illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Wm Seymour Morton.
LES soussignés exécuteurs de feu W. S. Morton, invitent les personnes qui doivent à ladite succession, à venir acquitter leur compte, et celles qui ont quelques réclamations contre ladite succession, à les présenter [illegible] No 35, rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1847.
Wm GAQUET,
PETER CONREY, Jr.
[illegible] Exécuteurs.

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.—Succession de feu Antonio Agosta de Villalonga, décédé.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—En vertu d'un ordre de vente daté du 13 janvier 1847, et à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le vendredi, 19 février 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, et à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, savoir
1o Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Royale, Orléans, St. Philippe et des Ursulines, mesurant, au pied français, 37 pieds plus ou moins de face à la rue Royale sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné à droite par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Marguerite Montégut, et à gauche par la propriété, dont suit la description, appartenant à la susdite succession.
Ensemble avec les bâtisses construites sur ledit lot de terre, consistant en une maison en briques à trois étages et cuisine en briques.
2o Un autre lot de terre contigu à celui précédemment décrit, du côté de la rue St. Philippe, ayant 39 pieds plus ou moins de face à la rue Royale, sur 101 pieds de profondeur, plus ou moins.
Ensemble avec les bâtisses qui y sont construites consistant en une maison en briques à deux étages et cuisine en briques à un étage.
Ensemble aussi cent actions de ($100 chaque) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ainsi qu'il appert de l'acte au rapport de Théodore Seghers, ci devant notaire public en cette ville, en date du 16 août 1834. Le montant emprunté sur ces actions se trouve payé
3o Un autre lot de terre, situé en cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Pierre, Bourbon, Orléans et Dauphine, formant l'angle des rues St Pierre et Bourbon, et mesurant 60 pieds de face à la rue St Pierre, et 60 pieds de profondeur et face à la rue Bourbon; ensemble avec les bâtisses en briques à étages qui existent dessus.
Conditions: Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement à échéance les dits billets porteront intérêt, à raison de huit pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par Adolphe Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
16j—tous les j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Wm. G. Nickerson, décédé
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 208.—En vertu de deux ordres de vente datés 21 et 25 janvier 1847, et à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, je procéderai, le samedi 30 janvier 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, et pour compte de ladite succession, à l'adjudication, savoir
1o—Du tiers indivis appartenant au défunt dans le remorqueur MISSISSIPI, maintenant au chantier vis à vis cette ville.
2o — D'un certain billet souscrit par Thomas Nickerson, et aujourd'hui déposé en la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, parmi les papiers de la succession.
3o—Une certaine réclamation contre Junius Beebe de cette ville, dont le montant n'est pas connu
4o—Et une malle contenant le linge de corps à l'usage du défunt.
Conditions —comptant JOHN L. LEWIS,
23 jan—tlj Shérif de la paroisse d'Orléans.

H. DE GOER & MIFFLARD,
21 RUE DES MAGASINS,
MARCHANDISES FRANÇAISES
REÇU par les navires Brunswick, Francis de Pau, James N. Cooper, Anazon et Talahassee du Havre
7 caisses Indienne à rideaux rouge, Chamois unis satiné,
4 do Rideaux brodés riches et damassé,
4 do Mousseline suisse, unie et carreaux,
2 do Passementerie, pour rideaux,
5 do Mouchoirs madras, dessins nouveaux,
3 do Mouchoir batiste, brodés, ourlé, unis et couleur,
2 do Drap noir, extra fin,
5 do Percales imprimées,
4 do Indiennes do
4 do Mousseline laine noire 5 qr,
4 do Guinghan garanti, bouteint,
3 do Jaconats, nouveauté, gros, Olier, Roman Co
2 do Organdi, do do do do
4 do Jaconats haute nouveauté Dolfus, Mieg Co
3 do Organdi do do do do
6 do Barèges, grande nouveauté, tres riches pour robes,
6 do Ombrelles et Parapluies, toute grandeur,
6 do Chapeaux soie et feutre,
MARCHANDISES ANGLAISES.
Reçu par les navires Ondiaka Excelsior, Diadem, de Liverpool et Collingwood de Glasgow.
2 caisses Fruits de l'Inde,
3 do Fil patente de Marshall,
10 do Fil en Bobine,
10 do Toile d'Irlande pièces et demi pièces,
30 balles Coliette, Osnaburg, Burlaps et Tailors paddings,
6 caisses Toile à drap, 12 qr
20 do Toile de Russie blanche et écrue,
15 do Coton pie en forme de toile,
10 do Indiennes imprimées, fond clair et ombré.
10 do Jaconats et mousseline, imprimés, et blanc
10 do Mousseline à carreaux,
15 do Bas blanc et écrus unis et carreaux,
2 do Petticoats et robes princesse royale.
Toutes ces marchandises sont de première qualité, et seront vendues à bas prix pour du comptant ou du bon papier. 6 jan

LES soussignés venant de recevoir par le navire Auburn, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte de Bebee, tant pour le feu que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.
Ces cuisines réunissent l'économie, avantage d'une prompte cuisson, avantage d'une cheminée celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc. ayant un réservoir en cuivre contenant 30 ou 40 gallons, qui est placé de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on retire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
B MASPEREAU & Co
14 jan—1m Rue Condé, No 22

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.
FORGES PORTATIVES.
LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et n'occupent pas plus de trois pieds de diamètre, d'espace chez
B MASPEREAU & Co,
1er jan—1m Rue Condé, No 22

MAGASINAGE.
MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c
EMMAGASINÉES aux taux le plus bas au magasin Uni, à l'épreuve du feu, rue de la Levée 3e municipalité, entre la presse à coton d'Orléans et la nouvelle presse. A. BOULANGE.
N. B. Cerclage et rabattage au plus juste prix.
14 d—3m

CHARRUES PEACOCK.
LE soussigné a en mains, à vendre en consignation, un assortiment de ces célèbres charrues, qu'il vendra à des prix réduits pour clore.
19 déc JOHN HALL, No. 1, Front Levée

AUX HABITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique,
Plâtre de Paris, Poil à plâtre,
Pousssière de marbre
Briques à feu anglaises de Pittsburg et Pensacole.
Chaux pour sucre en boucauts et barils.
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
12nov 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

CERISES A L'EAU DE VIE — 300 caisses jus clair de la marque de Andre Manteau, à vendre par LOREILHE & Co,
14jan Encoignure Royale et Douane.

VINS EN CAISSES — 1000 caisses de différentes qualités à vendre par LOREILHE & Co.
14jan Encoignure Royale et Douane

En débarquement du navire John Fehrman, venant de Bordeaux,—60 barriques vin rouge, à vendre par B TALAMON,
11jan 182, rue Royale.

VIN DE ST-GEORGES — 12 barriques vin rouge vieux St-Georges, à vendre au débarquement du navire Ontario, par B TALAMON,
182, rue Royale.
—Aussi: 44 caisses eau de fleurs d'oranger.
11jan

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River, de différents dessins, venant d'être reçues, et à vendre par DE FOREST & Co
14jan 20, rue Douane

DRILLS BLEUS — D'Amoskeag.—Aussi que du drill écru d'Amoskeag et de Manchester en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
14jan 20, rue Douane

CIGARETTES de la Havane, do Principe, à vendre par J M CABALLERO,
11jan 32, Vieille Levée

EN magasin, à vendre par le soussigné,
150 caisses câpres et olives
100 do marasquin et curaçao,
300 do liqueurs assorties;
20 do prunes sèches, en pobans;
500 paniers champagne;
3,000 boites et demi boites sardines.
11 jan A MOLIER, 90 St Louis

AU MAGASIN DE GRANDE VARIÉTÉ.
TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, Encoignure Toulouse,
REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de New York. Un grand assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à très bon marché: 15 caisses bas en coton, pour dames et pour fillettes, qualité assortie; 10 caisses bas de laine, qualité assortie; 20 do chaussette en coton pour homme et enfant; 5 do do en laine do; 4 do gants en laine et en mérinos, de différentes grandeurs; 2 do do en coton do; 3 do bourses en soie et en coton; 2 do mitaines filoselle et barège; 10 do fil de coton (Alexandre) en bobines; do do do couleurs assorties; 5 do do patente par livre, assorti, écru, noir et bleu; 2 do do supérieur, Maréchal; 3 do galon français et allemand; 3 do lacets ferrés pour souliers et souliers en fil; 1 do do en soie pour bottines et pour corsets; 2 do bretelles divers genres; 3 do peignes démêloirs, buffle et lagon, do en corne ordinaire; 3 do do à noeuds, en écaille, buffle et corne; 1 do do à papillotte do do do; 1 do do en ivoire, fines et extra fines; 3 do boutons en nacre, os, métal, soie et autres; 2 do crayons pour papier et autre; 2 do tabatières, modèles assortis; 10 do quincaillerie assortie de couteaux, ciseaux et rasoirs; 2 do cuirs à razoir; 3 do couverts fer battu; 2 de métal, fin et autre; 1 do louches ou cuillères à pot; 5 do veilleuses assorties; 5 do épingles à toilette, Nos. assortis; 1 do do à glands et à tête, couleur variée; 3 do boites à barbe avec Glace; 2 do boites cartonnage pour étrennes; 150 milles capsules assorties; 300 boites pétards 1re qualité; 1 caisse boite nécessaire en acajou; 1 do éventails fins; 1 do brosses à dents assorties; 3 do do à habit, à cheveux et à barbe, 10 do parfumerie fine et ordinaire, crème de perse, pommade et savon, eau de cologne, extraits d'odeur, philocome huile Macassar et autre; 2 caisses miroirs différente grandeurs; 100 balles ficelle coton en tout genre; 2 boucauts ficelle française; 10 barils cirage 1re qualité; 1 caisses ardoises et crayons; 5 do papier raye fool scape; 2 do supérieur à lettre; 2 do poudre parfumée et autre; 1 do colliers en corail et imitation; 1 do anneaux pour rideaux et pour clefs; 1 caisse aiguilles Warrins, assorties; 4 do busks et baleines pour corset; 4 do poupées et habillées riches, 15 do jouets pour enfant; 8 do cartes à jouer, françaises, américaine espagnols, et poker; 4 do encre bleue, et noire; 26 do allumettes, 1re qualité. Ils ont constamment en magasin une très grande variété d'article dont le détail serait trop long, qu'ils reçoivent directement des manufactures.
TATOUT Frères
J. TATOUT, à Paris, No. 7, rue Neuve St-Martin, B. TATOUT, N-Orléans } TATOUT Frères IMPORTEURS DIRECT d'une grande variété de marchandises française, anglaise, allemande et américaine, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 1 déc

A VENDRE par le soussigné—100 barriques vin de Bergasse, 5o de Boeuf [illegible], 50 de Arnaldy fils; 100 caisses raisin, 20 de savon [illegible].
DOMINIQUE LAHATA,
11 jan 9 et 10, rue Jefferson.

P. LONGIS, 116 rue Royale, importations directes:
[illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR F FERNANDEZ & WHITING.
TABAC EN FEUILLES DE LA FLORIDE.
AUJOURD'HUI samedi 30 janv et à midi il sera vendu à leur magasin d'encan encoignure des rues Chartres et St Louis, pour compte de qui il appartient:
Quatre caisses tabac en feuilles de la Floride, excellente qualité, pour cigares. 30jan

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
QUINCAILLERIE EN VENTE
AUJOURD'HUI samedi, 30 janvier à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan encoignure des rues Chartres et St Louis pour clore un envoi de quincaillerie 30jan

LAMPES DE CARCEL, TABLEAUX &c.
PAR N. VIGNIE.
No 84 rue de Chartres
IL sera vendu, samedi, 30 janvier 1847, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan,
Un envoi de lampes de Carcel avec pièces, tasses, verres et globes de lampes, livres et encre à copier, vinaigre aromatique pour la toilette, papier dessus pour peintres, porte crayons en or, tableaux avec cadres dorés, encre à imprimer, cigares de la Havane et un service à thé &c. 29jan

Vente sans réserve pour effectuer un partage entre Héritiers
PAR N. VIGNIE.—Encanteur
SERA vendu samedi prochain, 30 janvier, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis
Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, des Ursulines, Bourgogne et Dauphine, et désigné par le No 2, mesurant, au pied américain, 29 pieds 3 pouces face à la rue de l'Hôpital, sur 74 pieds 7 1|4 pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent consistant en: Une maison de trois chambres, 1 cabinet et une cave, une cuisine haute de cinq pièces. Le tout en briques, solidement construit et en bon état.
Conditions.—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété. Les billets qui ne seraient pas payés à l'échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. 29jan—8

PAR Wm. BERGER
IL sera vendu samedi prochain, 30 janvier 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.
La négresse PHILIS, âgée d'environ 40 ans, parlant le français et l'anglais, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière et bonne domestique de maison.—Conditions comptant
Acte de vente pardevant Jh. Cuvillier, notaire public 29jan—2f

ETAGÈRES, COMPTOIRS, &C.
PAR J B BEACHE & CO. Encanteurs.
SAMEDI 30 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 44, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville
Toutes les étagères et fournitures de bureau appartenant au magasin de quincaillerie. 27 jan

ESCLAVE DE VALEUR.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.
SAMEDI prochain 30 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu, la négresse créole, depuis son enfance dans le pays, nommée MARY, âgée d'environ 30 ans, parlant anglais et français, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison, entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente par Félix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

EAU DE-VIE, GENIÈVRE & VIN.
PAR THOMAS J SPEAR—Encanteur
IL sera vendu Samedi 30 janvier, 1847, à 11 heures A M au No. 31, rue de la Vieille Levée, pour clore une société, tout l'assortiment de liqueurs contenu dans le dit magasin, consistant en partie en
18 demi pipes eau de vie,
10 quarts do do
10 huitièmes do do
15 pipes Genièvre,
20 barils Madère,
10 do Malaga,
4 1|4 de pipes de Xérès (Gaston
Conditions—Au dessus de $50 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction.
Vente sans réserve. 26jan—5

MORCEAU DE TERRE SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI.
SUCCESSION DE GEO ASBRIDGE.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
SAMEDI 30 janvier courant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu sans réserve, pour clore la succession de feu George Asbridge
Un morceau de terre, situé dans la paroisse de Plaquemine de 159 acres et une fraction de superficie, dans le township 19 Range 16 du Mississippi, District Sud Est de la Louisiane, faisant face au fleuve Mississippi.
Conditions—Un tiers comptant la balance en un an de crédit, pour billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement,
Acte de vente pardevant A. Chapeita notaire, aux frais de l'acquéreur. 13jan

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Succession de feu Peter Hanson.
Par BEARD, CALHOUN & Co. Encanteurs
Il sera vendu à l'encan, samedi 30 Janvier 1847, à midi, à l'Arcade de Banks en vertu d'un ordre de l'honorable troisième Cour de District dans et pour la Paroisse de Jefferson, sous la date du 24 novembre 1846 les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Peter Hanson.
1o Un lot de terre dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, avec les améliorations qui se trouvent dessus, désigné sur le plan dudit faubourg par les lettres B. H., mesurant, mesure anglaise, 46 pieds 6 pouces de face à la rue de la Levée, 42 pieds 9 h[illegible] face à la rivière Mississipi. Il a une profondeur de 144 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot B. G. et 130 pieds sur la ligne qui le sépare du lot B. J., ensemble avec les droits de batture y appartenant.
2o Un autre lot de terre situé dans les mêmes faubourg et paroisse, et désigné sur le même plan par le lot No. Neuf de l'ilet No Neuf, mesurant 43 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 3e 87 pieds.
Termes et conditions de la vente.—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés, et garantis par hypothèque, portant intérêt à raison de 8 pour cent depuis le jour de la vente jusqu'à [illegible] à satisfaction de l'acheteur et en prolonger l'époque du paiement. 29 déc—2fe

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi 30 de ce mois, février, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale.
Les esclaves ci-après désignés, garantis des vices et maladies prévues par la loi:
JACOB, nègre âgé d'environ 36 ans, excellent charretier et charron.
ABRAHAM, nègre âgé d'environ 25 ans, charron.
SANCHO, nègre âgé d'environ 25 ans, charpentier.
GEORGE, nègre âgé d'environ 27 ans, excellent pour des charrois.
SQUIRES, nègre âgé d'environ 28 ans, charpentier.
JOHN, nègre âgé d'environ 25 ans excellent cocher français et américain.
SILAS, nègre âgé d'environ 15 ans, domestique de maison.
SCIPION, nègre âgé d'environ 24 ans, assez bon cuisinier.
SAMPSON, nègre âgé d'environ 26 ans, excellent domestique de maison.
SAM, nègre âgé d'environ 20 ans, excellent charron.
BEN, mulâtre âgé d'environ 28 ans, excellent tailleur.
ELIZABETH, mulâtresse âgée d'environ 18 ans, excellente couturière et domestique de maison.
SUSANNE, mulâtresse âgée d'environ 18 ans, assez bonne couturière et domestique de maison.
BETSEY, mulâtresse âgée d'environ 16 ans, assez bonne couturière et domestique de maison.
MILLEY, négresse âgée d'environ 15 ans, domestique de maison.
ELLEN, négresse âgée d'environ 22 ans, excellente domestique de maison et couturière américaine.
ROSE, fille d'Ellen âgée d'environ 4 ans.
Conditions: Un quart comptant, le reste à six et douze mois en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, les billets portant hypothèque et intérêt à raison de huit pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seraient pas payés à l'échéance porteront intérêt à raison de [illegible]
Les actes de vente par devant D J Ricardo, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 jan—10

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission, agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.
14jan

ACADÉMIE DE DANSE.
A la salle de bal St-Charles, 26, rue St Charles.
M. et Mme HAZARD, préviennent respectueusement les dames et les messieurs de la Nlle Orléans, qu'ils viennent d'arriver de Philadelphie et qu'ils ont ouvert une académie de danse, dans la salle ci-dessus mentionnée. Ils professeront aussi dans les familles et dans les pensionnats.
Mme Hazard donnera des leçons aux dames qui préféreront les recevoir d'une dame.
En outre des danses et des walses ordinaires, ils démontreront les suivantes:
La valse redowa
La valse mazurka.
Quadrilles mazurka.
Valse à 2 et à 3 temps
Quadrilles polka.
Valse id.
M. Hazard étant né à Paris et ayant eu l'avantage d'être en rapport avec les meilleurs professeurs de Paris et de Londres, peut donner aux personnes qui voudront bien le patronner, l'assurance que les danses ci-dessus, leur seront démontrées exactement, comme on les danse dans les meilleures sociétés d'Europe.
On pourra connaître les conditions, les heures de leçon et les références en s'adressant à la salle de M. et de Mme Hazard, ou à leur domicile, 46, rue du Canal. 12 jan—30

DUFFAI.
A L'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ÉCURIE,
RUE BOURBON No. 142,
Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés, il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M Duffai continue comme par le passé son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne, No 141 16 sout—1an

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.
LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qu'on a manufacturé aux États Unis, et on le vend avec cette garantie.
AUSSI—Un grand supplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON,
19 déc—1an 16, rue Gravier

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures dans le style le plus moderne—Calcudets, Rockaways, Carioles, Buggys, Wagons, le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles,
19 déc—6m en face du Commercial Exchange

A LOUER A BAS PRIX—Un bureau bien convenable, au premier étage de la maison No 95, rue de la Commune, ainsi que le second et le troisième étage, si on le désire.
JENKINS & TIGLER.
14 jan 95, Commune

J. FEYTEL,
ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI
A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de Montres et Pendules qu'il vendra à des prix très modérés; il ces articles ont été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière; il a également reçu une grande variété de Bijouterie comprenant une infinité d'objets pour bijoux, ainsi qu'un beau choix d'articles de fantaisie convenables pour cadeaux de nouvel an.
16 déc—3m

CONSERVES ALIMENTAIRES.
LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Oceana, cap. Stephenson, venant de Bordeaux, les articles ci-après:
[illegible] Bottes et demi bottes cèpes au champignons
[illegible] — Petits pois,
[illegible] — Truffes de Périgord,
[illegible] et quarts de boites pâtés, truffes
CHARLES DUFOUR, 11, Conti

IMPRI[illegible]
JAMI[illegible]
FERG[illegible]
RAN[illegible]